

Procès-verbal du Conseil d'école du 2^{ème} trimestre (08/03/22)
du RPI Pérignat-Es-Allier et Saint-Bonnet

PARTICIPANTS présents		Excusés
Président du conseil	Mr Darfeuille	
Représentants des municipalités	M. Decombe, Maire de Saint Bonnet, Mme Chopineaux, pour l'école de Saint Bonnet	Mr Buche
Représentants des parents d'élèves	Mme Royet, Mme Faure, Mr Grenouilloux Mme Da Silva, Mme De Rycke, Mme Garcia, Mme Jouniaux, Mme Enes Laura	Mme Carneiro
Equipe éducative	Mme Oustinoff, Mme Gerbal Mme Bayon, Mme Chambonnet, Mme Favy, Mme Maillard, Mme Mougel (enseignantes)	
DDEN	M. Pays	

Secrétaire de séance : Mme Gerbal

Les réponses aux questions des parents d'élèves seront apportées tout au long du déroulé de l'ordre du jour.

A la demande de Mr Buche, maire de Pérignat Es Allier :

M. le Maire de Pérignat-ès-Allier n'a pas pu assister à la réunion pour des raisons indépendantes de sa volonté (non informé du changement de lieu par ses services). Il a appelé la directrice, Madame BAYON, dès le lendemain pour expliquer son absence. Il recevra une délégation de parents pour apporter aux questions les réponses qui n'ont pas pu être données en séances.

Effectifs 2022-2023

Fermeture d'une classe en élémentaire.

Prévision d'effectifs avec les nouveaux logements de Pérignat-Es-Allier : 61 en maternelle + 100 en élémentaire = 161 sur le RPI soit 23 élèves par classe en moyenne sur le RPI.

Inscriptions prévues la semaine du 28/03. Le dossier unique sera disponible sur le site de la mairie et de l'école. Prendre rendez-vous avec le centre de loisirs. Une visite sera organisée courant juin en élémentaire.

En maternelle, les parents seront reçus dans un premier temps sans les enfants, puis seront invités à un moment de découverte avec les futurs PS au mois de juin.

7/ Organisation 2022-2023 : L'école primaire de Pérignat subira en 2022-2023 une fermeture de classe. Connait-on d'ores et déjà la future organisation des niveaux ? Si non, à quelle échéance l'organisation de l'année prochaine sera connue et donc communicable aux parents d'élèves ?

Les inscriptions sont programmées la semaine du 28 mars. Rien n'est envisageable avant de connaître les inscriptions réelles et les départs. Nous ferons passer une enquête pour connaître les éventuels départs.

Jusqu'à maintenant, la composition des classes n'est donnée qu'au moment de la rentrée. L'organisation peut changer jusqu'au dernier moment en fonction des inscriptions de dernières minutes.

Activités éducatives et manifestations

Maternelle :

Père Noël à l'école : vendredi 17 décembre

. **Spectacle de Fifi la petite sorcière** : Salle polyvalente, offert par le café-théâtre « Défonce de rire »

. **Plantation de l'arbre de la laïcité** le 9 décembre, remerciement à Mr Pays DDEN pour sa présence.

. **Travail spécifique sur les émotions** : Comme indiqué dans le Projet d'école.

. **Projet collecte resto du cœur** : Mis en sommeil depuis 2 ans, mais sensibilisation à travers l'étude des restos, de leur fonctionnement.

. **Utilisation de la bibliothèque** : Mise en place d'un rendez-vous mensuel au moins avec les différentes classes de la maternelle.

Elémentaire :

• **Evaluations nationales CP** : prévues du 7 mars au 18 mars

• **Cycle natation** interrompu en raison de la suspension de l'activité piscine (3 séances réalisées pour les CP, et 2 pour les CE1 sur les 9 séances prévues).

6/ Piscine Le contexte actuel ne permet pas d'assurer complètement l'enseignement de l'apprentissage de la nage pour les niveaux concernés. Les classes concernées et donc pénalisées pourront elles bénéficier d'une récupération des séances n'ayant pas pu être réalisées ? Par ailleurs, afin d'éclairer les parents d'élèves, peut-on savoir qui décide de cet enseignement, des classes concernées et de son mode de financement ?

Il n'est pas possible de récupérer les séances annulées car le planning est élaboré sur l'année.

L'enseignement de la natation était fixé jusqu'à maintenant par une circulaire de 2017 (nouvelle circulaire du 28/02/2022) et par les programmes. Il fait partie du socle commun de connaissances et de compétences. Il fait partie du socle commun de connaissances et de compétences.

Il doit aboutir à l'acquisition du savoir nager en sécurité (ANSN) prioritairement à la fin du cycle 3 (6^{ème}). Cette attestation peut être validée tout au long de la scolarité jusqu'au lycée.

Dans la mesure du possible : 3 à 4 séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

- Situation de découverte possible dès le cycle 1
- Cycle 2 : temps d'enseignement avec des attendus de fin de cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion ») avec une séance hebdomadaire minimum. Des programmations plus massées (2 à 4 séances par semaine), peuvent être encouragées. Séance d'une durée

d'une séance de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau. (contre 30 à 40 min jusqu'alors)

Cycle 3 : la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement chaque année du cycle.

→ L'organisation des séances se fait par les piscines qui doivent accueillir l'ensemble des établissements (écoles, collèges, lycées publics et privés) de son territoire. Chaque année, les directeurs remplissent une enquête en fin d'année scolaire avec le nombre de classes de CP et CE1 et le nombre d'élèves.

Financement : L'enseignement de la piscine étant une activité obligatoire, le financement doit être supporté par les communes. A Pérignat, les entrées sont financées par la mairie et le trajet par Billom Communauté.

Les parents demandent s'il est possible de changer les périodes de natation (prioriser la fin d'année) et demandent également que les CE2 puissent avoir accès à la natation l'année prochaine.

- **Ecole des sciences CP / CE1** à Châteauneuf les bains le 9 décembre sur le thème « Quel temps fait-il ? »
 - **Rallye mathématiques** pour les CE1 et CE2 : 1^{ère} manche a eu lieu le 13 janvier. La 2^{nde} manche a lieu jeudi 10/03.
 - **Lectures à la médiathèque** de février reportées au 11 mars.
 - **Projet SMTCA :**
 - Les 2 classes de CM1/CM2 : 3 séances (15/12 - 13/01 - 4/02) et (26/11 - 10/12 - 4/03) sur les différents types de mobilités, les différents types d'énergies, expérience sur l'effet de serre et les impacts des moyens de transport sur les écosystèmes, le changement climatique, évolution des paysages.
 - Visite du dépôt du tram à Champratel est prévue mi-mars
 - **Projet du SMVVA :**
 - 1^{ère} séance avec un thème commun (CP le jeudi 2/12 – CE1 le vendredi 3/12 et CE2 le mardi 18/01) : découverte de la rivière de la source à la mer et du cycle de l'eau. Réalisation d'une maquette.
 - CE1 : 2^{ème} séance le jeudi 27/01 sur le cycle de l'eau domestique, fonctionnement d'une station d'épuration.
 - CP : les habitants de la rivière le 8 mars
- Les séances des CP/CE2 ont été reportées en mars en raison soit de l'absence de l'enseignante, soit d'une fermeture, soit du nombre important d'absents dans la classe.
- CE2 : les prochaines interventions auront lieu le 17/03 et le 23/03.
- Ateliers philo CE2 et CM1/CM2 : thème de l'amitié, des moqueries, du harcèlement avec un intervenant extérieur

Réponse questions 5/ Contexte sanitaire et programmes scolaires

Les parents d'élèves ont conscience que le début d'année 2022 a été très complexe à gérer pour les enseignants. Est-ce que malgré tout, les enseignants arrivent à dérouler les programmes scolaires normalement malgré le contexte sanitaire ? Si non, peut-on avoir un retour pour chaque niveau de classe ? Le retard éventuellement pris peut-il être récupéré d'ici la fin de l'année scolaire ?

Le déroulement des programmes scolaires a forcément été impacté par ce début d'année difficile. Si certaines notions n'ont pas le temps d'être vues cette année, cela sera précisé aux collègues des classes supérieures. La priorité est mise sur l'enseignement du français et des maths. Les compétences à acquérir sont définies par cycle. Les enseignants s'adaptent à leurs élèves. Il n'y a pas d'inquiétudes à avoir : l'école a un bon niveau.

En maternelle, comme aux cycles 2 et 3, les enseignants savent exactement le travail accompli et les notions acquises à travers entre-autre le cahier de suivi. L'essentiel étant d'avoir acquis en fin de cycle les compétences attendues, ce qui est le cas.

Les enseignants précisent qu'il faut relativiser et qu'il faut privilégier le bien-être des enfants. Certains élèves sont stressés par le contexte actuel.

2/ Transition CM2 – 6 ème Est-ce que les enseignants de l'école primaire ont un retour sur le parcours scolaire des enfants passés de CM2 à 6ème ? Est-ce que de manière générale, les enfants du RPI suivent normalement leur scolarité ?

L'école de Pérignat reçoit les bulletins du 1^{er} trimestre du collège. Les enfants du RPI s'en sortent plutôt bien. Nous n'avons pas d'information sur le parcours scolaire ultérieur.

1/ Conseil Ecole – Collège Peut-on connaître le rôle de cette instance, son articulation avec le conseil d'école, ainsi que sa composition ?

- **Rôle** : assurer la continuité pédagogique et la cohérence éducative entre l'école et le collège pour permettre d'atteindre les objectifs du socle commun et la réussite de tous, d'anticiper et prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les élèves dans leurs apprentissages. Il élabore un programme d'actions pédagogiques. Les projets concernent les enseignements, les enseignants et les enseignés du premier et du second degré.
- **Composition** : la communauté pédagogique d'un collège public à celles des écoles publiques de son secteur de recrutement. Il est présidé par le chef d'établissement et l'IEN de circonscription.
- Il se réunit au moins 2 fois par an.
- Ces 2 dernières années, il a été réduit à la continuité pédagogique du CM2 et à la 6^{ème} en raison du contexte sanitaire.

Question 8/ Sensibilisation des enfants sur différentes thématiques Est-il envisagé / envisageable d'organiser une sensibilisation sur le harcèlement scolaire, la sécurité routière ou même les 1ers secours ?

Les CM1/CM2 ont bénéficié d'atelier philo sur le harcèlement. Les CE2 et CM1/CM2 vont avoir des interventions pour le savoir rouler et donc une sensibilisation à la sécurité routière.

Question 9/ Voyages scolaires Peut-on avoir un récapitulatif des voyages prévus pour cette année ?

- CP/CE1/CE2 : voyage à Bellenaves du 30/05 au 1/06 avec une 1^{ère} journée à Paléopolis. Cout du séjour 123€/enfant. Participation de la COOP 35%. Cout restant aux familles : 80€. Thème : sensibilisation au milieu naturel.
- CM1/CM2 : voyage à du 15 au 17 juin à Villefranche-de-Rouergues Cout du séjour 164€. Cout restant aux familles 106€. Thème : Ecole dans la nature.

Réduction de 10% pour les fratries.

. En maternelle, un projet global sur le thème du cirque est en cours. Du fait de l'annulation 2 années de suite des classes de découverte prévues, la levée des différentes restrictions est attendue pour essayer de concrétiser ce projet.

Question 10/ Une kermesse est-elle envisageable cette année et prévue/souhaitée ? Si oui, quel mode d'organisation peut-on envisager entre enseignants, parents d'élèves et Enfa'rando ?

Oui c'est envisageable : vendredi soir le 24 juin ou 1^{er} juillet. Il faut prévoir une réunion hors conseil d'école pour fixer le mode d'organisation.

Questions à compétences municipales

1. Aménagements et travaux réalisés

Saint-Bonnet :

- Plantation d'un pommier dans le jardin
- Installation de 2 radiateurs dans la salle de sieste
- Remise en état de la table dans la cour.
- Utilisation désormais quotidienne du bac à sable

Remerciements à la mairie et à Sylvain pour tous ces travaux.

Mr le Maire de Saint Bonnet informe qu'un deuxième arbre a été commandé pour poursuivre la végétalisation de la cour.

Pérignat :

- Travaux réalisés sur les canalisations du bâtiment A (les évacuations)

- Réparation des toilettes du préau : dégâts causés par le gel.
 - Divers petites réparations : poignée de porte, rideaux, la sonnette
- Remerciements à la mairie et aux employés municipaux pour tous les travaux et réparations effectués.

2. Demandes

Saint-Bonnet :

- Souhait de retrouver la table octogonale du jardin. Il faudra en racheter une autre.
- Mise en place de radiateurs dans la classe de GS et d'un chauffe-eau dans la classe de MS.
- Rafraîchir la peinture du couloir (pendant les grandes vacances) suite à dégâts des eaux et de la peinture de la classe de GS dans un premier temps

Pérignat :

- La cour rouge se dégrade de plus en plus.
- Rénover la table extérieure et acheter des petites tables pour les élèves pour remplacer celles qui ont été enlevées.
- L'eau arrivant dans les toilettes du bâtiment des petits est trop froide en hiver. Est-il possible de la tiédir ?

3/ Communication téléphonique Il semble impossible à ce jour de pouvoir laisser des messages aux enseignants du primaire lors d'appels téléphoniques. Peut-on remédier à cette difficulté, peut-être par un changement de matériel ? Afin de compléter les transmissions par mail d'informations importantes type fermetures de classes, qui nécessitent pour les parents de pouvoir s'adapter rapidement, est-il envisageable de doubler cette communication par la transmission de sms ? Cela nécessiterait la mise à disposition aux directions d'école d'un portable avec un forfait minimal.

Normalement tout est réglé concernant le téléphone de l'école qui est plus un standard téléphonique.

Actuellement, il n'est pas possible de coupler les envois de mails pour un envoi de SMS. Nous avons choisi de communiquer par les mails et les parents sont au courant. Ils doivent donc surveiller les mails régulièrement comme le cahier de liaison.. Les directeurs ne souhaitent pas avoir un système de SMS. Cela multiplierait les différents moyens de communication à vérifier les matins, ce qui demande du temps.

En maternelle, les enseignants informent que la veille ils n'ont pas eu d'ATSEM pendant 2h.

Ceci est un problème récurrent.

Des parents proposent qu'un courrier soit adressé à la mairie de Pérignat (pas de représentant ce soir) pour qu'une solution soit trouvée lors de l'absence des ATSEM.

QUESTIONS MAIRIE

4/ Service minimum d'accueil Pourquoi le Service minimum d'accueil n'a pu être assuré lors des dernières grèves ? Les parents peuvent-ils compter sur la mise en place de ce service lors de futures grèves ?

Les parents ayant consulté la législation à ce sujet estiment que les municipalités sont tenues à un service minimum.

La municipalité est plus mitigée. Mr le Maire indique que lors de la réunion des maires, Monsieur Le DASEN a indiqué que oui c'est obligatoire dans la mesure du possible, si la municipalité a le personnel adéquat.

11/ Garderie - ALSH Quelques parents évoquent des difficultés dans la remontée d'informations lors de bobos ou petits accidents. Est-ce possible d'améliorer ce point en convenant du principe d'avertir systématiquement les parents concernés ou les personnes de confiance indiquées par ces derniers ?

Mme LEITE, directrice du Centre de Loisirs, a fait part à Monsieur Darfeuille que cette question aurait dû être posée au Copil organisé dernièrement. Elle rappelle que les parents peuvent appeler le centre de loisirs s'ils ont des questionnements.

12/ Fortes chaleurs Qu'est ce qui est prévu pour limiter l'impact des fortes chaleurs prévisibles au printemps et début d'été, tant pour les enfants que pour les enseignants ? L'apprentissage dans ces conditions se révélant plus que difficile.

Les parents élus vont ainsi prioriser certains problèmes récurrents à savoir :

- la sonnette
- la cour rouge de l'élémentaire
- le problème des ATSEM
- la chaleur gênant les apprentissages des enfants

Pour information :

Mr le Maire indique

- Qu'un apiculteur s'installe sur St Bonnet et qu'il pourrait venir à l'école faire une ou plusieurs intervention(s).
- Que les places de parking seront interdites à partir de lundi 14/03 car les travaux de la salle polyvalente vont commencer.

Pour terminer Mr le DDEN remercie les 2 directeurs pour leur accueil et leur entretien lors de sa visite annuelle.

Il demande s'il existe un projet pour modifier le nom des écoles du RPI.

La séance est close à 19h45

Signature du président
Thierry Darfeuille

Signature de la secrétaire
Malorie GERBAL